



Dans le respect de la charte des AMAP, l'amaap volaille permet

- **de promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.**
- **de faciliter l'accès à des produits de saison et de proximité, et de favoriser une alimentation de qualité issue de cette agriculture.**
- **de recréer du lien social entre citoyens et agriculteurs d'une part, et entre citoyens d'autre part.**

Les engagements des Producteurs

Maxence Le Berre 02 la noue 44440 Joué sur Erdre
maxence.fermedelanoue@gmail.com

Je vous propose du poulet BIO au prix de 10.75€/kg.

Je propose de nouveaux produits à la découpe, des cuisses à 17€/kg, des blancs à 27€/kg, des ailes à 7€/kg et des rôtis à 27€/kg.

Nous livrons les volailles 1 fois par mois, selon le calendrier joint, au local de l'AMAP Panier de la Mée,

Nous sommes présents aux dates suivantes :

29-09	27-10	24-11	15-12	26-01
23-02	22-03	19-04	17-05	21-06

Les chèques sont encaissés au début des mois de septembre, décembre, février et avril.

En fin de contrat, un chèque de régularisation (ou un report en cas de solde positif) permet de solder votre compte en respectant le prix/kg

En cas d'éventuels problèmes sanitaires ou de difficultés d'approvisionnement, nous nous réservons le droit d'annuler et de reporter une ou plusieurs livraison(s) ou de modifier le contenu de la livraison.

réserve pour la période septembre 2023 à juin 2024 et joins 4 chèques de €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de Le Berre Maxence,

* le montant des chèques est arrondi	Petit : (jusqu'à 1,8kg) (inf 1,8kg x 10.75€) environ 19€	Moyen : (jusqu'à 2.1kg) (entre 1.8 kg à 2,2kg x 10.75€) environ 22€	Gros : + (2.2kg) (2.3kg x 10.75€) Environ 24€
10 poulets	190 € 4 chèques de 47€	220 € 4 chèques de 55 €	240€ 4 chèques de 60€
20 poulets	380 € 4 chèques de 95 €	440 € 4 chèques de 110 €	480 € 4 chèques de 120€

Quantité Commandée	Cuisses(x2) Env. 1kg 17€	Blancs (x2) Env. 500gr 13.50€	Ailes (x6) Env. 500gr 3.50€	Rôtis Env. 450 gr 12.15€
1 lot	17x10 =170€ 5 chèques de 34€	13.50x10=135€ 5 chèques de 27€	3.50x10=35€ 5 chèques de 7€	12.15x10=121.50€ 5 chèques de 24€

Les engagements de l'Adhérent

Je m'engage à accepter une volaille autre que le poulet prévu au contrat ou de catégorie.

Il m'appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour le respect de la chaîne du froid à la réception de ma commande validée par émargement.

En cas d'absence, je délègue une personne pour prendre ma commande ou je m'arrange avec la personne de permanence. **Si je suis absent sans avoir prévenu, j'autorise que mon poulet soit mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.**

J'accepte d'effectuer, durant la période du contrat, une permanence sur le lieu de distribution et je participe selon mes disponibilités à la vie de l'association et aux tâches proposées par le producteur.

En cas de démission, mon remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou, à défaut, est trouvé par moi. Un avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant. Sinon, le contrat expire en fin de saison.

Je soussigné (nom, prénom).....

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Date et signature de l'Adhérent :

Date et signature des Producteurs :

Coordinateur :